

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**Banque de Tunisie et des Emirats**

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra-1002 Tunis

Le Groupe **BTE** publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2006 tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale ordinaire tenue le 24 mai 2007. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Messieurs Chiheb GHANMI et Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.

Bilan consolidé**Arrêté au 31 Décembre 2006****(unité : en milliers de dinars)**

	Notes	31/12/2006	31/12/2005
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	3 354	498
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	31 169	11 979
Créances sur la clientèle	3	240 797	232 761
Portefeuille titres commercial	4	2 776	2 187
Titres de participation	5	11 039	9 639
Titres mis en équivalence	6	1 327	505
Valeurs immobilisées	7	9 879	9 635
Autres actifs	8	15 213	16 278
Goodwill	9	518	777
TOTAL ACTIF		316 073	284 259
PASSIF			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	19 584	19 340
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	33 947	7 131
Emprunts & ressources spéciales	12	109 315	108 183
Autres passifs	13	12 190	10 736
Total passif		175 036	145 390
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		1	7
Part des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		5	2
Total intérêts minoritaires	14	6	9
CAPITAUX PROPRES			
Capital		90 000	90 000
Réserves consolidées		47 744	47 186
Actions propres		-840	-840
Résultat consolidé de l'exercice		4 127	2 514
Total capitaux propres	14	141 031	138 860
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		316 073	284 259

Groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats

Etat des engagements hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2006

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2006	31/12/2005
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	15	9 439	12 755
Crédits documentaires		15 394	65
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		24 833	12 820
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		26 458	13 577
Engagements sur titres		1 125	1 705
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		27 583	15 282
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement reçus	16	15 364	22 832
Garanties reçues	17	255	100
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		15 619	22 932

Etat de résultat consolidé
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2006
(unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts et revenus assimilés	18	20 741	18 251
Commissions		622	202
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières		290	190
Revenus du portefeuille d'investissement	19	289	1 059
Total produits d'exploitation bancaire		21 942	19 751
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts encourus et charges assimilés	20	-6 617	-7 693
Commissions encourues		-1 287	-21
Total charges d'exploitation bancaire		-7 904	-7 685
PRODUIT NET BANCAIRE		14 038	12 066
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	-3 481	-5 000
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	1 438	-617
Autres produits d'exploitation		197	148
Frais de personnel		-3 690	-2 965
Charges générales d'exploitation		-1 885	-1 404
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	7	-936	-688
Charge d'amortissement du Goodwill	9	-259	-259
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	6	100	-74
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 522	1 207
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		0	-2
Impôt sur les bénéfices	23	-1395	1 311
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		4 127	2 516
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 127	2 516
PART DES INTERETS MINORITAIRES		5	2
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		4 127	2 514
Résultat par action (DT)	25	0.477	0,114

Etat de flux de trésorerie consolidé

Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2006

(unité : en millier de dinars)

	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		20 044	18 501
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-7 840	-6 694
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		-5	-7 500
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-15 090	2 834
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		25 869	1 283
Sommes versées au personnel & créditeurs divers		-7 476	-3 955
Autres flux de trésorerie		807	159
Impôt sur les sociétés		-675	-1 420
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		15 632	3 208
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 861	1 730
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-4 339	- 878
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-902	-714
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-3 380	138
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'actions		1 750	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		1 752	6 499
Remboursement d'emprunts sur marché public		-3 742	-2 000
Placements		223	-3 367
Dividendes versés /Encaissés		3 176	0
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		3 159	1 132
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		15 411	4 478
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		9 640	5 162
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	24	25 051	9 640

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2006

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2006.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe BTE comprend :

- La société mère : BTE
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

• L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

• La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées à compter de l'exercice 2005 par la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe BTE :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Banque de Tunisie et des Emirats	financier	100%	Mère	intégration globale	100%
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	financier	99,99%	Filiale	intégration globale	99,99%
Rapid Recouvrement	financier	99,73%	Filiale	intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	financier	99,93%	Filiale	intégration globale	99,93%
L'Intermédiaire International	financier	47,37%	Associée	mise en équivalence	47,37%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	touristique	87,43%	Filiale	intégration globale	87,43%
Société Djerba Aghir	touristique	43,62%	Associée	mise en équivalence	43,62%
BTE SICAV	financier	99,96%	Filiale	mise en équivalence	99,96%

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation des opérations de leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « créances sur la clientèle ».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan sous la rubrique des engagements donnés.

Les sociétés qui bénéficient d'un financement sous forme de leasing constatent l'actif acquis en immobilisations et procèdent à son amortissement sur sa durée de vie estimée. En contre partie, elles constatent un passif. Les redevances sont ventilées en remboursement du principal et charges financières.

Les financements de leasing intragroupe sont retraités afin que les prêts et emprunts, les charges et produits réciproques enregistrés au niveau des états financiers individuels soient annulés. Ainsi, uniquement le bien acquis dans le cadre du financement leasing figurera au niveau du bilan consolidé du groupe et fera l'objet d'un amortissement sur la base du taux retenu au niveau du groupe.

5.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations- financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocedés sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

• Les titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.5.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en place en 2005 une nouvelle méthode d'estimation des garanties visant à atteindre à l'horizon 2009 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

A partir de 2005, la banque a appliqué une décote de 50% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux créances cédées par la BTE à la société Rapid Recouvrement. Par ailleurs, la banque a appliqué aux créances cédées par la BTE à la société Rapid Recouvrement une décote de respectivement 10%, 15% et 20% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs du tourisme pour lesquels le recouvrement par rapport à la créance initiale s'est situé dans des fourchettes comprises respectivement entre 30% et 100%, entre 20% et 30%, et entre 0% et 10%.

5.5.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux titres cédés par la BTE à la CTEI.

5.6-Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en dinars tunisiens.

5.7-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Agencements aménagements et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur une durée de 3 ans.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi :

- des méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles ;

- de la comptabilisation des biens reçus et donnés en leasing en adoptant la seule approche économique ;
- de la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe,
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe ;
- des dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTE ;
- des cessions de créances par la BTE à la société Rapid Recouvrement ; et
- des cessions de titres par la BTE à la CTEI.

8. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

8.1-ACTIFS

Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 3 354 KDT contre 498 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Caisse	423	106
BCT	2 931	392
Total	3 354	498

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 31 169 KDT contre 11 979 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Créances sur les établissements bancaires	14 886	2 400
Avoirs chez les correspondants locaux	2 710	5 477
Avoirs chez les correspondants étrangers	260	32
Créances sur les établissements financiers	13 313	4 070
Total	31 169	11 979

Note 3 –Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2006, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 240 797 KDT contre un solde net de 232 761 KDT au 31/12/2005 :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Prêts et comptes rattachés	245 358	226 309
Avances en compte courant	0	208
Leasing	10 771	11 871
Comptes débiteurs	1 174	86
Agios réservés	- 6 824	-5 983
Provisions	-9 682	-2 706
Valeurs en recouvrement	0	2 976

Total net	240 797	232 761
------------------	----------------	----------------

Les créances sur la clientèle comprennent la valeur nette comptable des créances cédées au profit de la société Rapid Recouvrement qui s'élève au 31/12/2006 à 19 875 KDT.

Il s'agit de la valeur comptable nette au 31/12/2005, soit 21 465 KDT, déduction faite des recouvrements effectués sur les échéances en principal en 2006 à hauteur de 1 353 KDT et déduction faite d'une provision pour dépréciation constituée en 2006 à hauteur de 237 KDT.

Note 4 – Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde net de 2 776 KDT à la date du 31 décembre 2006 et se présente comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Titres de placement	1 557	698
Titres de transaction	678	1 239
Titres chez l'intermédiaire en bourse	0	0
Placements monétaires	0	0
Intérêts à recevoir	41	0
Billets de trésorerie	500	250
Total	2 776	2 187

Note 5 – Titres de participation

L'évolution de ce poste se présente comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Titres d'investissement	5 913	5 108
Titres de participation	5 516	6 227
Provisions	- 390	-1 696
Total net	11 039	9 639

Note 6 – Titres mis en équivalence

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de la BTE dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 1 327 KDT à la date du 31 décembre 2006 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Titres INI	140	505
Titres BTE SICAV Aghir	1 000	0
Titres Jerba Aghir	187	0
Total	1 327	505

Le Groupe dispose du contrôle exclusif de la société BTE SICAV. Toutefois, compte tenue de la spécificité de l'activité de la SICAV, la méthode de mise en équivalence a été retenue.

Note 7 – Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2006 un solde net de 9 879 KDT se détaillant comme suit :

Libelle	Valeur Brute au 31-12-06	Acquis/ Cession/ reclassement	Valeur Brute au 31-12-06	Amort. 2005	Dotations 2006	Reprises 2006	Amort. cumul 2006	Valeur Nette au 31-12-06
Terrain	5 155	-30	5 125	0	0	0	0	5 125
Construction	8 355	302	8 657	4 948	344	0	5 292	3 365
MMB	3 430	83	3 513	3 313	16	0	3329	184
Matériel informatique	888	257	1 145	537	159	0	696	449
Matériel de transport	407	16	423	321	30	0	351	72
AAI	4 955	277	5 323	4 454	102	0	4556	676
Agencement en cours	18	-10	8	0	0	0	0	8
Total	23 208	895	24 103	13 573	651	0	14 224	9 879

Note 8 – Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 15 213 KDT contre 16 278 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Créances prises en charge par l'Etat	9 208	9837
Prêts et avances au personnel	1371	1492
Etat et collectivités locales	424	1327
Autres débiteurs	1538	844
Opérations monétaires	0	3
Actif d'impôt différé	2 672	2775
Total	15 213	16 278

L'actif d'impôt différé correspond aux différences temporelles génératrices d'impôts différés. Il est donc attendu que le Groupe récupèrera cet actif au cours des exercices futurs.

Note 9 – Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote part de la BTE dans l'actif net de la société détenue, à la date d'acquisition. Il présente au 31/12/2006 un solde de 518 KDT se détaillant ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Goodwill sur titres SNVV	3495	3 494
Goodwill sur titres JERBA AGHIR	380	380
Total	3 875	3 874
Amortissement	-3 357	-3 097
Total net	518	777

Conformément aux règles de consolidation retenues (6.1), le Goodwill est amorti linéairement jusqu'à la fin de l'exercice 2008. La dotation constatée au titre de l'exercice 2006 est de 259 KDT.

8.2-PASSIFS**Note 10 – Dépôts&avoirs des établissements bancaires & financiers**

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 19 584 KDT contre 19 340 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
----------------	-------------------	-------------------

Emprunt interbancaire dinars	19 584	19 340
Total	19 584	19 340

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 33 947 KDT contre 7 131 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Comptes courants à vue	20 069	4 223
Comptes frais divers	191	186
Compte courant/Leasing	18	39
Dépôts à terme	10 108	2 116
Comptes d'épargne	916	174
Comptes en devises	1 113	265
Divers	1 532	128
Total	33 947	7 131

Note 12 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 109 638 KDT contre 108 183 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Encours emprunts extérieurs	82 820	79 714
Frais financiers /lignes de crédit	1 801	1 764
Encours emprunts obligataires	24000	26 000
Frais financiers /emprunts obligataires	694	705
Total	109 315	108 183

Note 13 – Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 12 190 KDT contre 10 736 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Organismes sociaux	190	214
Personnel	73	225
Etat et collectivités locales	252	288
Fonds de couverture du risque de change	611	546
Provisions / risques et charges	590	61
Autres créditeurs	1 345	1 472
Impôts sur les sociétés I/S	596	474
Passif d'impôt différé ⁽¹⁾	5 694	5 882
Valeurs exigibles après encaissement	2 723	1 455
Divers	116	119
Total	12 190	10 736

(1) Le passif d'impôt différé correspond principalement à l'impôt potentiellement décompté sur l'annulation des provisions constatées par la BTE à l'occasion des cessions de créances à Rapid Recouvrement et de titres à la CTEI.

Le taux générateur d'impôt différé est le taux d'imposition effectif soit 20%.

8.3-CAPITAUX PROPRES**Note 14 – Capitaux propres et intérêts minoritaires**

A la date du 31-12-2006, le capital social du Groupe s'élève à 90 000 KDT correspondant au capital de la société mère BTE. Il est composé de 4 500 000 actions d'une valeur nominale de 20 DT libérée en totalité. 1 000 000 actions sont à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP).

Le groupe BTE a procédé au cours de l'exercice 2002 au rachat de 46 348 ADP pour réguler le cours en bourse.

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres (en KDT)

	Capitaux propres 2005	Résultat de l'exercice 2006	Autres variation	Capitaux propres 2006
BTE	147 413	1936	-1 014	148 335
RR	-125	1 589	1 835	3 299
CTEI	-399	90	334	25
BTE SICAR	62	228	-41	249
INI	-395	33	-18	-380
SNVV	-6 053	203	-2 858	-8 708
JERBA AGHIR	-1 642	48	-195	-1 789
Capitaux propres consolidés	138 860	4 127	-1 957	141 031

La part des minoritaires s'analyse au 31/12/2006 comme suit :

Entité	EN KDT
RR	5
CTEI	1
BTE SICAR	0
SNVV (*)	0
BTE SICAV	0
Total	6

La part des minoritaires dans les capitaux propres de SNVV est négative. Elle est imputée sur les capitaux propres du groupe.

8.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 15 - Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
En faveur de la clientèle	9 111	12 575 *
En faveur des établissement bancaires	258	100
Autres garanties	70	80
Total	9 439	12 755

*Les données relatives à 2005 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

Note 16 - Engagements de financement reçus

Les engagements de financement reçus correspondent à une ligne de crédit auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) utilisée partiellement. Le solde non encore utilisé s'élève à 15 364 mille dinars.

Note 17 – Garanties reçues

Les garanties reçues présentent un solde de 255 KDT au 31/12/2006 contre 100 KDT au 31/12/2005. Les garanties reçues n'ont pas inclus les garanties reçues de la clientèle sous forme d'hypothèques ou de nantissements.

8.5- ETAT DE RESULTAT

Note 18 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 20 741 KDT au 31/12/2006 contre 18 251 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Opérations de trésorerie et interbancaires	4 321	2 862
Intérêts sur Prêts	16 214	15 147
Commissions à caractère d'intérêts	206	242
Total	20 741	18 251

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Dividendes	289	25
Plus-values sur titres	0	1 034
Total	289	1 059

Note 20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Opérations de trésorerie et interbancaires	999	1 993
Intérêts et commissions sur emprunts extérieurs	5 306	4 601
Commissions encourues	1 287	1 040
Intérêts/dépôts	312	59
Total	7 904	7 693

Note 21 – Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Ce poste totalise au 31/12/2006 un montant net de -3 481 KDT détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Pertes courues sur valeurs	0	-4 581
Reprises sur valeurs	74	4 447
Dotations aux provisions sur créances	-3 556	-4 866
Total	-3 481	-5 000

Note 22 – Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31/12/2006 un montant net de 1 438 KDT détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Reprises sur valeurs	1 446	85

Dotation aux provisions sur portefeuille d'investissement	-8	-702
Total	1 438	-617

Note 23 – Impôt sur les sociétés

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35 %).

L'impôt sur les sociétés est constitué des impôts courants et des impôts différés.

Les impôts différés ont été déterminés sur la base du taux d'impôt effectif (20%) qui tient compte de la politique de dégrèvement nouvellement adoptée par le groupe.

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2006 totalise 1 395 KDT et se détaille comme suit:

Libellé	Exercice 2006	Exercice 2005
Impôts courants	1 443	-942
Impôts différés	-49	2 253
Impôts sur les bénéfices	1 395	1 311

8.6- FLUX DE TRESORERIE**Note 24 – liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice**

Les liquidités et équivalents de liquidités à la clôture l'exercice 2006 totalisent 25.051 KDT et se détaillent comme suit:

Libellé	Exercice 2006	Exercice 2005
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3 354	498
Placements TND	11 220	2 400
Correspondants locaux	2 651	5 477
Correspondants étrangers	260	
Ajustement 2004	0	26
Titres de transaction	0	1 239
Placements devises	7 565	
	25 051	9 640

Note 25 – Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Résultat net (en DT)	4 127 000	2 513 927
Parts distribuables aux ADP (en DT)	-1 800 000	-1 800 000
Sommes affectées au fond social	-200 000	-200 000
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	2 127 000	513 927
Nombre moyen d'actions ordinaires	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	0,472	0,114

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

Messieurs les actionnaires de la Banque de Tunisie et des Emirats

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2006

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2006, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2006.

Tunis, le 13 avril 2007

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C

Membre de CPA International

Chiheb GHANMI Moncef

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

BOUSSANNOUGA ZAMMOURI